



ON S'ABONNE :
Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr. ; Un mois, 5 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr. ; Un mois, 5 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
 ANNONCES :
 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES :
 50 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
 Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 3 Juillet 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 1 ^{er} juillet....	69 05	99 »»
Du 2.....	69 70	99 »»
Du 3.....	68 55	98 85

DISCOURS

Prononcé par Sa Majesté l'Empereur
NAPOLÉON III,

A la Distribution des Prix de l'Exposition universelle,
 Le 1^{er} juillet 1867.

« MESSIEURS,

Après un intervalle de douze ans, je viens, pour la seconde fois, distribuer les récompenses à ceux qui se sont le plus distingués dans ces travaux qui enrichissent les nations, embellissent la vie et adoucissent les mœurs.

Les poètes de l'antiquité célébraient avec éclat les jeux solennels où les différentes peuplades de la Grèce venaient se disputer le prix de la course. Que diraient-ils aujourd'hui, s'ils assistaient à ces jeux olympiques du monde entier où tous les peuples, luttant par l'intelligence, semblent s'élaner à la fois, dans la carrière infinie du progrès, vers un idéal dont on approche sans cesse, sans jamais pouvoir l'atteindre!

De tous les points de la terre les Représentants de la science, des arts et de l'industrie sont accourus à l'envi, et l'on peut dire que peuples et rois sont venus honorer les efforts du travail et, par leur présence, les couronner d'une idée de conciliation et de paix.

En effet, dans ces grandes réunions, qui paraissent n'avoir pour objet que des intérêts matériels, est toujours une pensée morale qui se dégage du concours des intelligences, pensée de concorde et de civilisation. Les nations, en se rapprochant, apprennent à se connaître et à s'estimer; les haines s'éteignent, et cette vérité s'accrédite de plus en plus que la prospérité de chaque pays contribue à la prospérité de tous.

L'Exposition de 1867 peut à juste titre s'appeler universelle, car elle réunit les éléments de toutes les richesses du globe : à côté des derniers perfectionnements de l'art moderne, apparaissent les produits des âges les plus reculés, de sorte qu'elle représente à la fois le génie de tous les siècles et de toutes les nations. Elle est uni-

verselle, car, à côté des merveilles que le luxe enfante pour quelques-uns, elle s'est préoccupée de ce que réclament les nécessités du plus grand nombre. Jamais les intérêts des classes laborieuses n'ont éveillé une plus vive sollicitude. Leurs besoins moraux et matériels, l'éducation, les conditions de l'existence à bon marché, les combinaisons les plus fécondes de l'association ont été l'objet de patientes recherches et de sérieuses études.

Ainsi toutes les améliorations marchent de front. Si la science, en asservissant la matière, affranchit le travail, la culture de l'âme, en domptant les vices, les préjugés et les passions vulgaires, affranchit l'humanité.

Félicitons-nous, Messieurs, d'avoir reçu parmi nous la plupart des Souverains et des Princes de l'Europe, et tant de visiteurs empressés. Soyons fiers aussi de leur avoir montré la France telle qu'elle est, grande, prospère et libre. Il faut être privé de toute foi patriotique pour douter de sa grandeur, fermer les yeux à l'évidence pour nier sa prospérité, méconnaître les institutions qui parfois tolèrent jusqu'à la licence, pour ne pas y voir la liberté.

Les étrangers ont pu apprécier cette France, jadis si inquiète et rejetant les inquiétudes au-delà de ses frontières, aujourd'hui laborieuse et calme, toujours féconde en idées généreuses, appropriant son génie aux merveilles les plus variées, et ne se laissant jamais énerver par les jouissances matérielles.

Les esprits attentifs auront deviné sans peine que, malgré le développement de la richesse, malgré l'entraînement vers le bien-être, la fibre nationale y est toujours prête à vibrer, dès qu'il s'agit d'honneur et de patrie! Mais cette noble susceptibilité ne saurait être un sujet de crainte pour le repos du monde. Ceux qui ont vécu quelques instants parmi nous rapportent chez eux une juste opinion de notre pays. Qu'ils soient persuadés des sentiments d'estime et de sympathie que nous entretenons pour les nations étrangères et de notre sincère désir de vivre en paix avec elle.

Je remercie la Commission impériale, les membres du jury et les différents comités, du zèle intelligent qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leur mission; je les remercie aussi au nom du Prince Impérial, que j'ai été heureux d'associer, malgré son jeune âge, à cette grande entreprise dont il gardera le souvenir.

L'Exposition de 1867 marquera, je l'espère, une nouvelle ère d'harmonie et de progrès. Assuré que la Providence bénit les efforts de tous

— Alors, comment expliquez-vous...? demanda Samuel.

— Eh ! mais, s'écria-t-elle comme éclairée tout à coup d'une espérance, pourquoi les vices des riches ne viendraient-ils pas de la misère des pauvres ?

— Philosophons, interrompit Samuel, mais en déjeunant.

Il défit les cordons de son sac. Albert l'imita. Une serviette blanche fut étendue sur l'herbe au pied de la tour. On y posa une bouteille de vin, quelque tranche de veau froid, du pain, quatre petits verres, des oranges et des gâteaux. Ils burent à la reine bourguignonne, ancienne hôtesse de la tour, dit-on la *bonne reine Berthe*, encore populaire dans le canton de Vaud.

— Et aux amoureux ! dit Samuel en lançant un coup d'œil à Pauline qui se crut obligée de protester par des *oh ! des ah !* et quelques minauderies.

— Merci ! répondit Albert en vidant son verre.

— A notre bonheur à tous ! dit mademoiselle Dubois.

— Bravo ! s'écria Samuel; le toast ne peut manquer d'être porté de bon cœur. Mais sous ce nom vague, à quels événements buvons-nous ? Il serait peut-être bien curieux de le savoir tout à l'heure. Qui sait si notre bonheur futur, se révélant à nous en ce moment, ne nous ferait pas l'effet d'une tuile sur la tête ou d'un monstre abominable !

Ils se levèrent en riant et descendirent dans le bois bizarre touffu. Il faisait un soleil splendide et tout rayonnait autour d'eux. Pauline se mit à charter des romances dont Samuel faisait la basse. Albert s'aperçut bientôt que mademoiselle Dubois n'était plus avec eux.

ceux qui, comme nous, veulent le bien, je crois au triomphe définitif des grands principes de morale et de justice, qui, en satisfaisant toutes les aspirations légitimes, peuvent seuls consolider les trônes, élever les peuples, et ennoblir l'humanité.

Ce discours a été interrompu fréquemment par de formidables applaudissements.

La distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle s'est accomplie selon le programme annoncé et avec un éclat splendide.

Une scène touchante a surtout vivement ému l'assemblée. Une médaille d'or a été décernée à l'Empereur. En sa qualité de Président de l'Exposition universelle, le Prince Impérial l'a remise à Sa Majesté qui a embrassé son fils. Toutes les femmes battaient des mains, agitaient leurs mouchoirs.

Le Sultan, qui assistait à cette distribution, a suivi toutes les phases de cette fête avec le plus grand intérêt.

Le cortège des exposants, la promenade du cortège impérial, l'hymne de Rossini, ont produit le plus grand effet.

La séance a été levée à près de quatre heures et s'est terminée par d'universelles acclamations.

CÉRÉMONIE DE LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Paris, 1^{er} juillet.

L'immense population de la capitale est plus que jamais en mouvement aujourd'hui. C'est vers le palais des Tuileries, vers les Champs Elysées, qu'elle se dirige. Cette grande et solennelle distribution des récompenses l'impressionne vivement. On attend avec une fiévreuse impatience le discours de l'Empereur, la liste des distinctions accordées aux exposants les plus méritants.

Dès dix heures ce matin, la garde de Paris, les sergents de ville et les officiers de paix organisaient le service d'ordre sur les itinéraires des trois grands cortèges savoir : Le cortège de l'Empereur ; le cortège de S. M. l'Empereur de Turquie et le cortège du lord maire de Londres.

A 11 heures, la garde nationale a formé ses bataillons pour prendre part à la solennité en faisant la haie sur le passage des cortèges.

Les personnes munies de cartes ont commencé de grand matin à arriver au palais des Champs Elysées. Dès 9 heures, la terrasse des Feuillants des Tuileries se couvrait de dames pour assister au défilé.

A une heure et demie précise, l'Empereur est parti des Tuileries, précédé d'un magnifique cortège qui marchait dans l'ordre suivant :

Une voiture à six chevaux contenait les princesses Clotilde et Mathilde. A la portière de droite se tenait l'éuyer du prince Napoléon ; à la portière de gauche, un capitaine des lanciers de la garde. Venait ensuite

— Où donc est votre sœur ? demanda-t-il à Pauline.

Elle interrompit sa chanson, regarda autour d'elle et répondit :

— Je ne sais pas ! et elle se reprit à chanter.

Mais elle sentit le bras d'Albert qui se retirait du sien, et s'interrompant de nouveau par un éclat de rire :

— Vous êtes inquiet, lui dit-elle.

— Seriez-vous jalouse, mademoiselle Pauline ? demanda Samuel.

— Oh ! terriblement ! Vous ne pouvez savoir à quel point ma sœur est une dangereuse rivale.

— Eh ! eh ! elle a plus de charmes qu'on ne croirait au premier abord ; et si elle mettait seulement un autre bonnet, un autre chapeau, quelques cheveux...

— Une autre taille et une autre figure ! ajouta Pauline en riant très-fort.

— Vous avez, malgré cela, raison d'être jalouse, dit Albert, blessé de ces plaisanteries, car c'est avec le cœur bien plus qu'avec les yeux que j'apprécie une femme.

— Charmant ! répondit Pauline en faisant une révérence.

— Ne nous fâchons pas, dit Samuel.

Albert s'éloigna, poursuivi par le rire de Pauline, auquel se joignait la voix moqueuse de Samuel. Il se disait : — Oh ! ce n'est pas ainsi que je la rêvais ! Une idée bizarre lui traversa l'esprit : — Elle conviendrait-elle mieux à Samuel, se dit-il. Il aime tout ce qui jase, tout ce qui rit, tout ce qui miroite, qu'il y ait ou non une âme dessus. Pauline n'est qu'un isseau au joli chant et au joli plumage, et... Il

la voiture de l'Empereur, attelée de huit chevaux et précédée de six piqueurs de front. Cette voiture est celle qui a servi lors du mariage de l'Empereur et du baptême du prince Impérial ; c'est un chef-d'œuvre d'élégance et de richesse. Tous les panneaux sont formés de glaces magnifiques. La caisse est rouge et or. Dans cette voiture avaient pris place : l'Empereur, l'Impératrice, le prince Impérial et le prince Napoléon.

Ce n'était sur le passage de LL. MM., du prince Impérial, qu'acclamations enthousiastes.

Au moment où le cortège de l'Empereur quittait la Place de la Concorde, celui du Sultan, tout aussi brillant, débouchait par la rue Royale. La voiture de Sa Hautesse était attelée de huit chevaux. A côté d'Abdul-Asis on voyait ses deux fils et son neveu. Les deux cortèges n'avaient pas moins de 32 chevaux d'attelage. Les hommes étaient en livrée de grand gala : tricorne bordé de plumes blanches et vertes, cheveux poudrés à blanc, culottes rouges, bottes à la française. Les postillons de l'attelage de la voiture Impériale et de la voiture du Sultan portaient les bottes à chaudron. Les harnais à la française étaient piqués de soie groseille. Les chevaux avaient la crinière tressée et la queue troussée de passementeries rouges et or.

L'Empereur, à peine descendu de voiture, a pu recevoir l'hôte illustre de la France. A peine l'Empereur, l'Impératrice, le prince Impérial, ont-ils paru sur l'estrade qu'un immense cri de « Vive l'Empereur ! » a retenti sous les voûtes du Palais. — Jamais plus beau spectacle n'avait été offert à la capitale ; jamais semblable réunion de rois de princes, de princesses, n'avait eu lieu dans une circonstance plus solennelle. La beauté, la grâce, de l'Impératrice excitait surtout l'admiration de toute l'assemblée.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN

La discussion générale du budget a occupé samedi la séance du Corps législatif.

Le premier orateur entendu, M. Latour Dumoulin, a examiné les affaires extérieures et intérieures. M. Latour Dumoulin s'est attaché, avec une visible insistance, à séparer les idées de l'Empereur de celles des ministres, oubliant que cette distinction offense à la fois le chef de l'Etat et ses conseillers. Les murmures de la Chambre presque entière ont accueilli ce procédé de discussion.

M. Haentjens, qui a remplacé à la tribune l'honorable député du Doubs, a traité plus spécialement les questions économiques. Après avoir constaté les nombreuses améliorations réalisées sous le second empire, il en a réclamé de nouvelles dans le sens des intérêts départementaux et populaires. Rien de plus opportun, de plus patriotique. Et quel est le meilleur moyen de

hausser les épaules à sa propre pensée, et un reste de tendresse lui revenant au cœur, il se reprocha d'être trop sévère. — Elle est bonne cependant, se dit-il, elle m'aime, et plus tard, quand elle sera ma femme...

A ce moment, il aperçut mademoiselle Dubois qui, pendue aux branches d'un buisson, cueillait des roses sauvages. Elle s'y était déchirée les mains et son sang coulait.

— Pourquoi, lui dit-il, ne pas m'appeler pour vous les cueillir ? Vous aimez donc bien les roses sauvages !

— Oh ! dit-elle, je ne sais rien de plus charmant, frères, délicates et embaumées comme elles sont. Respirez ce parfum si fin, si léger ; regardez ce coloris, et dites-moi si ce n'est pas pour elles qu'a été fait ce doux mot : *suave* !

Était-ce la chaleur du jour, l'activité de la marche, ou la vivacité de ses impressions qui donnait, ce jour-là, à mademoiselle Dubois une animation inaccoutumée ? Ses lèvres étaient vives, ses yeux brillants, et ses joues habituellement pâles avaient une carnation rosée qui détournait complètement l'attention d'Albert du coloris des petites roses. Une question qui souvent lui était venue aux lèvres, s'en échappa tout à coup. Chère amie, demanda-t-il, quel âge avez-vous ?

Mademoiselle Dubois tressaillit et ne répondit pas tout de suite. Elle laissa échapper la branche d'églantier, dégagea sa robe, respira le parfum des roses, et dit enfin d'un ton léger :

— Vous n'êtes guère poli, Albert, de me faire une telle question.

— Pourquoi ? dit-il. Assurément vous êtes supé-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 juillet 1867.

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

CHAPITRE VI—Suite.

— Oui, dit Samuel; c'est comme un vêtement sale dont les taches ne paraissent pas de loin.

Pauline éclata de rire. Elle trouvait charmant tout ce que disait Samuel.

— Tu as raison, répondit Albert, il y a là d'horribles taches que d'ici l'on ne voit pas : le vice et la misère.

— Oh ! surtout la misère, dit mademoiselle Dubois, car c'est d'elle que vient le vice.

— Chère amie, reprit Albert en souriant, penseriez-vous donc que les riches en soient exempts ?

Mademoiselle Dubois resta pensive un instant; puis secouant la tête avec protestation :

— Non, non ! dit-elle doucement, non, je ne puis croire que le mal soit irrévocablement attaché à la vie

La reproduction est interdite.

les obtenir? N'est-ce pas l'union des bons citoyens, la stabilité politique et l'accord de la liberté sensée avec l'autorité forte?

Ainsi que les précédentes années, M. Garnier-Pagès s'est livré à un examen très étendu de la situation financière. Les critiques de l'honorable orateur ont porté plus particulièrement sur les dépenses de la guerre et de la marine. La gauche à diverses reprises a applaudi.

Les fêtes du centenaire commencent magnifiquement. On mande de Rome le 29 juin : « Ce matin, a été accomplie la grande cérémonie solennelle de la canonisation dans la basilique du Vatican. 450 évêques, dont 125 italiens et 67 français, 46 cardinaux ont pris part avec le St-Père à la procession. Une foule immense se pressait sur la place et dans la Basilique. Le Pape a été l'objet d'acclamations enthousiastes. Malgré l'affluence énorme des étrangers, un ordre admirable et un calme parfait n'ont pas cessé de régner.

Les feuilles viennoises contestent qu'un différend se soit élevé entre la Prusse et l'Autriche à propos du traité de Prague. Rien ne fait présumer, disent-elles, un refroidissement des bonnes relations de la Prusse et de l'Autriche.

Un rescrit de l'Empereur d'Autriche nommé M. de Beust chancelier de l'Empire en lui maintenant le titre de ministre de la maison de l'Empereur et des affaires étrangères. Le comte Tasse, est nommé vice-président du conseil des ministres.

On écrit de Lemberg, 25 juin : « Sur divers points de la Galicie, les paysans sont en insurrection. La force armée a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Deux pelotons de hussards ont amenés ici une vingtaine d'individus qui seront mis en jugement sous la prévention de s'être opposés par la force aux élections des maires, d'avoir résisté aux autorités du district, d'avoir enfin attaqué les gendarmes qui avaient été envoyés pour mettre fin à ces désordres.

Un soulèvement analogue a eu lieu à Boabine et à Kurdynek sur la frontière russe. Des troupes ont été appelées par les autorités locales. A la date des dernières nouvelles, l'ordre n'était pas encore rétabli. Dans le district de Sbarasky, environ 50 paysans ont été arrêtés pour résistance aux syndics chargés de régler les prestations en nature et les redevances pécuniaires des habitants.

Le président Johnson fait en ce moment une tournée conciliante et intéressée. Il a été cordialement accueilli à Boston. Plusieurs adresses lui ont été remises. On annonce que le Congrès se réunira en juillet.

Les voyageurs qui traversent le Hanovre subissent de la part de la police prussienne des vexations qui ne sont pas de nature à faire bénir M. de Bismark et ses dessins annexionistes. On les arrête à chaque station, et on exige qu'ils produisent des passeports ou des pièces légitimant leur présence au Hanovre. Ces procédés occasionnent de vives protestations. « C'est donc là, s'écriait dernièrement un brave allemand à la station de Castel, la liberté que nous donne l'unité allemande sous l'égide de la Prusse ! »

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Fieure à cette vanité-là. Et puis, vous ne pouvez être vieille. Je croirais plutôt que vous cachez votre âge, au rebours des autres. Oui, il y a quelque chose d'étrange en vous, à cet égard. Quand on vous voit tout d'abord, avec cette figure froide et immobile que vous avez pour tout le monde, et surtout avec ces vêtements de forme si ample et si antique, on se dit tout de suite, — pardonnez-moi le mot, puisque vous ne le méritez pas, — on se dit : C'est une vieille fille. Mais lorsque dans un entretien amical vous vous laissez aller à l'expression de vos sentiments, que votre figure s'anime, que vos joues se colorent, vous avez des regards, des sourires de jeune fille, et dans la voix de si fraîches inflexions... Voyons, mon amie, quel âge avez-vous ?

- Quarante-cinq ans, dit-elle.
- Cela est impossible ! s'écria-t-il.
- Allons donc, mon pauvre Albert ! l'amitié rend-elle aveugle, ainsi que l'amour ?
- Vraiment, dit-il en soupirant, je ne vous aurais pas cru cet âge.
- Mais quarante-cinq ans, ce n'est rien, reprit-elle en riant. Françoise d'Aubigné en avait cinquante-deux quand elle épousa Louis XIV.
- Elle était plus coquette que vous.
- Et surtout plus belle, mon ami. C'est la condition nécessaire pour qu'une femme soit aimée.
- Ne dites pas cela, pas pour moi du moins, car je vous aime plus... plus que je n'aimerais ma femme.
- Oh ! Albert fit-elle avec reproche.
- Qui ! dit-il, à la fois sombre et enthousiaste, parce qu'en même temps il pensait à Pauline ; oui,

Dépêches télégraphiques.

(Agence Pava.)

Athènes, 27 juin.

Les nouvelles d'Heraclion démentent les bulletins victorieux d'Omer-Pacha. Son expédition à Laslithi n'a eu d'autres résultats que la destruction de quelques villages. Les Turcs y avait perdu 100 à 200 hommes; les insurgés 30 seulement; ceux-ci conservent leurs fortes positions entre Laslithi et Messara, ayant la libre communication avec les autres provinces. Revenu à la Cance, Omer-Pacha prépare une nouvelle expédition contre Sishakia.

Les mesures prises par le gouvernement pour les répressions du brigandage ont été couronnées de succès. Le brigand Kitzos, qui faisait la désolation de l'Attique était, passé en Morée et s'était joint aux bandes de Lingos, La-Fazani et Bazon. Ces bandes ont été attaquées par les troupes royales et leurs chefs Kitzos Lafazani et Bazon ont été tués. Lingos et le peu qui reste des bandes sont activement poursuivis.

Constantinople, 29 juin.

Le journal la Turquie déclare sans fondement l'assertion de la Presse, de Vienne, d'après laquelle la Porte aurait résolu de ne pas continuer la lutte à Candie si Omer-Pacha n'était pas parvenu à comprimer l'insurrection dans le délai d'un mois.

Londres, 1^{er} juillet.

Un accident a eu lieu sur le chemin de fer de Warrington. Il y a eu 6 morts et 30 blessés.

LE SULTAN ABDUL-AZIS.

L'événement du jour est la venue en France du Sultan Abdul-Azis. Voici, au sujet de l'auguste voyageur des détails qu'on lira avec intérêt.

« Le règne du souverain actuel de l'Ottoman marquera dans les fastes de la Turquie. Abdul-Azis a recréé pour son pays une armée et une marine; il a appelé tous les sujets de l'Empire à jouir du bénéfice d'une réelle égalité, en confiant à des chrétiens de hauts emplois dans la magistrature et d'importantes fonctions dans toutes les branches du service public, il a multiplié les écoles et les églises; il a développé les ressources de l'empire en remettant en honneur l'agriculture, en ouvrant de nouveaux débouchés au commerce et en faisant appel à l'industrie occidentale.

« Il a régularisé le système financier de la Turquie et a sauvé le trésor d'une faillite que le maintien du papier monnaie rendait inévitable.

« Abdul-Azis est simple dans sa mise comme dans toutes ses habitudes, et certes, il eût manqué à sa mission, en ne supprimant pas tout d'abord ce luxe exagéré qui fut une des principales causes des dilapidations reprochées au règne de son frère et en ne prêchant pas d'exemple lui-même. Mais ce qui vaut mieux que l'éclat des diamants et la splendeur des costumes, on verra la figure rayonnante d'énergie, le regard intelligent et bon d'un prince d'Orient venu pour saluer, en France, la civilisation européenne, et qui ne perdra aucun des grands exemples qu'elle lui donnera.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel sous la signature Edouard Simon, s'exprime ainsi, au sujet de l'arrivée du Sultan à Paris :

« Le Sultan est arrivé aujourd'hui à Paris. La population parisienne s'est portée avec empressement sur les points où devait passer le cortège impérial. Il n'est personne qui n'ap-

rie de cela qui voudra, mais je sens entre vous et moi une relation profonde, un lien plus puissant que tous les autres. A tout ce que vous dites, il y a quelque chose en moi qui répond oui, et ma pensée a besoin de la vôtre pour être complète. Tout ce que vous faites est bien; tout ce que vous croyez est beau. Vous avez d'ailleurs toutes les grâces de la simplicité. Et cette bonté, cette infinie tendresse que l'on sent en vous, et qui se répand dans toutes vos actions, dans votre voix, dans vos yeux dans tous vos gestes... Tout cela est de la beauté, une beauté supérieure à toute autre. Tenez, mon amie, je regretterai toujours, puisque vous êtes née trop tôt pour devenir ma femme, qu'au moins vous ne soyez pas ma mère.

Mademoiselle Dubois ne répondit pas. Sa figure était contractée par une angoisse profonde, et de grosses larmes coulaient sur ses joues. Elle serra doucement la main d'Albert; puis, quittant son bras en lui faisant signe de ne pas la suivre, elle s'éloigna de quelques pas et sembla contempler le lac et les Alpes, immobile, occupée à vaincre son émotion. Bientôt l'on entendit la voix de Samuel et de Pauline qui s'approchaient. Mademoiselle Dubois revint alors près d'Albert, et tous les quatre se rejoignirent.

Calme, quoique sérieuse, Marie ne remarqua pas l'air composé des deux étourdis qui semblaient avoir comploté quelque chose et qui échangeaient des regards d'intelligence. On décida de retourner par les rives du lac. Samuel et Pauline partirent en se donnant le bras, gais, rieurs, et en apparence exclusivement occupés l'un de l'autre, quoiqu'il ne fût pas difficile de deviner qu'il s'agissait de taquiner Albert. Quand ils se trouvaient un peu loin en avant, ils

précie le caractère d'un événement aussi nouveau que la présence du Souverain de l'Empire Ottoman parmi nous. Ce sera un des grands faits de cette année exceptionnelle et même du règne de Napoléon III. »

SIÈCLE.

M. Emile de la Bédollière, dans le Siècle, fait sur le même sujet les réflexions suivantes :

« Il serait impossible d'assigner aucune signification politique au brou-ha-ha confus de l'immense multitude groupée sur le passage du Sultan, elle nous a semblé pourtant témoigner de la sympathie à ce prince Ottoman qui s'efforce de s'affranchir de l'étreinte séculaire du vieux parti Turc, et qui, dans un Empire systématiquement voué à l'immobilité, a déjà réalisé en attendant mieux, d'assez importantes améliorations. »

MONDE.

Le Monde publie une lettre de Rome du 26 juin, dont nous détachons ce passage :

« Après l'allocution du St-Père, de nouvelles acclamations ont retenti avec une énergie qui témoignait de la vivacité des sentiments de l'assemblée. Un psaume a été chanté, et le St-Père a donné sa bénédiction aux assistants, puis il s'est retiré. — L'assemblée s'est dispersée lentement, sous le coup des grandes émotions qu'elle avait éprouvées en contemplant d'aussi près le village et en entendant la parole de son pasteur et chef. J'ai rencontré dans la soirée un grand nombre de prêtres. Ils étaient encore sous le charme de cette majesté pénétrante dont Pie IX est entouré. Cette journée disaient-ils, serait pour eux un souvenir désormais ineffaçable. Ces bons prêtres ne sont pas seuls ici. Les vœux de leurs paroissiens les ont suivis. Du fond de leurs villes et de leurs villages on s'inquiète de ce qu'ils font, on attend impatiemment de leurs nouvelles, on voudra, au retour, entendre cent fois de leurs propres bouches le récit de ce qu'ils auront vu. Voilà comment les fêtes auxquelles nous assistons auront par toute la terre un long retentissement, et elles seront certainement le point de départ d'une nouvelle recrudescence de la foi.

JOURNAL DES DÉBATS.

On lit dans le Journal des Débats, sous la signature Eugène Yung :

« Les fêtes du centenaire de Saint-Pierre inspirent à nos journaux ultramontains un enthousiasme bien naturel, mais qui leur paraîtrait manquer de saveur s'ils ne l'assaisonnaient de quelque dédain pour l'Exposition universelle. Ils s'évertuent à comparer ces deux spectacles rivaux. A l'affluence cosmopolite qui se presse à Paris, ils opposent la résonance à Rome des évêques de l'univers, et l'on ne saurait croire tout ce qu'à ce propos leurs plumes fertiles découvrent d'antithèse, de rapprochements, d'ingénieuses et profondes distinctions entre Rome et Paris. Nous savions déjà que Rome a du parfum et que Paris a des odeurs; M. Veillot nous apprend aujourd'hui que le bruit même des voitures de place, simple vacarme à Paris, a, dans la Ville éternelle, quelque chose d'idéal. Le retentissement des voitures, écrit-il de Rome, dont il est allé respirer le parfum, est aussi grand ici, qu'à Paris, qui ne peut plus se vanter, à l'heure qu'il est, de sa supériorité sur ce point; mais où éclate la différence et ce qui maintient,

s'arrêtaient pour attendre Albert et sa compagne, qu'entre eux ils nommaient bien haut leurs grands parents, et c'étaient des rires... des rires qui sonnaient faux à l'oreille d'Albert. Il eût, quant à lui, méprisé cela, mais cette moquerie s'appliquant surtout à son amie l'indignait. Heureusement Samuel, plus avisé que Pauline, fit à temps cesser le jeu.

La route était belle, variée, pittoresque; on rencontrait des bois, des chalets, un torrent. Le soleil se fondait dans le lac et illuminait les cimes alpestres. Cependant il y a trois lieues de Gourze à Lausanne; on descend, il est vrai, mais on descend toujours, et peut-être à la longue est-ce plus fatigant que de monter. Pauline fut si lasse, mais si lasse, que ses plaintes gâtèrent le moitié du chemin. On se reposa pourtant à Lutry, jolie petite ville au milieu des vignes, sur les bords du lac, où l'on but un verre de vin blanc de Lavaux, ce qui eût formalisé une Française, mais n'embarrassa point nos deux Vaudoises. Ils se quittèrent en se donnant rendez-vous à trois jours de là, pour une promenade au bord du lac.

VII

C'était un dimanche de la fin de juin, qu'ils suivaient tous quatre ensemble les berges du lac, du Pully à Ouchy, par un sentier qui passe tantôt au travers d'une prairie, tantôt au bord d'un blé, quelquefois sur les galets et sur le sable. Albert semblait un peu triste; Pauline et Samuel folâtraient ensemble, et ont les eût pris pour les deux fiancés. Made-

même en ce point, la supériorité de la cité pontificale, c'est la haute signification du bruit que les fiacres romains font dans les rues. A Rome, « sur trois de ces voitures qui courent à grand tapage, on peut calculer qu'une au moins, et souvent deux ou trois, portent des idées ! »

« Ainsi elles sont vides d'idées toutes ces voitures qui conduisent au Champ-de-Mars ou en ramènent les visiteurs de l'Exposition? Soyons plus juste : il y a bien quelques idées qui circulent dans Paris; seulement elles diffèrent de celles que les hôtes du St-Père promènent dans les voitures de Rome. »

M. St-Marc-Girardin, dans le Journal des Débats, examine dans un article fort étendu, la situation des affaires en Turquie. Le commencement et la fin de cet article que nous citons ci-après suffira pour donner une idée des opinions de son auteur :

« Nous avons montré, par les extraits que nous avons faits des dépêches de nos agents en Orient avant et pendant l'insurrection Crétoise, que le gouvernement Turc a toujours fait le lendemain ce qu'il fallait faire la veille. C'est en vain que nos agents, qui souhaitaient autant que personne la paix de l'Orient, ont averti les gouverneurs Turcs; ils n'ont rien obtenu. Une enquête sincère et sérieuse faite en mai et en juin 1866 aurait prévenu l'insurrection de septembre 1866; il n'y a point eu d'enquête. La lutte a commencé; elle dure et durera. Aussi propose-t-on maintenant une enquête européenne, précédée nécessairement d'une suspension d'armes imposée par l'Europe. Ce qui nous plaît le plus de l'enquête européenne, c'est la préface, nous ne le cachons pas, c'est-à-dire les suspensions d'armes. L'humanité l'implorait depuis longtemps. Dieu veuille qu'elle arrive enfin !

« Le comité central d'Athènes et les comités philhelléniques d'Europe prévoient la lutte, mais ils ne l'appellent pas; et c'est pour la prévenir qu'ils appellent l'attention secourable et conciliante de l'Europe diplomatique. Lord Stanley, a raison : la crise Orientale était au bout de la crise de Luxembourg, et on a bien fait de prévenir l'une en apaisant l'autre; mais la crise du Luxembourg pourrait renaitre de la crise Orientale, et l'esprit de pacification a lieu de s'appliquer d'un côté comme de l'autre. »

Pour extrait : A. Laytou.

Nouvelles du jour.

— On lit dans le Moniteur (partie non officielle) :

L'Empereur a adressé au Préfet de police la lettre suivante :

« Palais des Tuileries, le 30 juin 1867.

« Mon cher Monsieur Piétri,

« La présence pendant ces jours derniers, à Paris, de plusieurs souverains, et le concours d'une foule nombreuse, attirée par le spectacle de l'Exposition universelle, ont été pour le service, placé sous vos ordres, l'occasion de montrer qu'il est à la hauteur de la tâche importante qui lui est confiée. J'ai pu reconnaître par moi-même la sagesse des mesures prises pour assurer sur tous les points le maintien du bon ordre, et j'ai constaté avec plaisir le zèle et l'excellente tenue de vos agents. Je tiens à vous exprimer ma satisfaction, et je vous prie d'en être l'interprète auprès de votre personnel.

moiselle Dubois, aimable et gaie, s'occupant de chacun à son tour, était par sa conversation le lien qui les unissait tous les quatre et qui empêchait les préoccupations et les différends de s'accuser trop vivement.

Il faisait le temps le plus agréable, un beau soleil; la chaleur était tempérée par une bise assez forte mais sans violence. Les mouettes rasaient l'eau.

Ils arrivèrent à Ouchy, qui est le port de Lausanne — comme le Pirée et celui d'Athènes. — De nombreuses barques de pêche y gardaient, à l'ancre, le repos du septième jour, tandis que dans les pintes voisines leurs patrons, moins calmes, s'efforçaient de chasser de leurs gossiers, en cette seule journée, les brouillards de toute une semaine.

— Faisons une promenade sur l'eau ! s'écria Pauline.

— Parfait, dit Samuel.

Et s'adressant à un gamin qui les regardait :

— Va me chercher le patron de cette barque.

L'enfant partit en courant et disparut dans une pinte.

— N'est-ce point imprudent ! objecta mademoiselle Dubois.

— Allons donc ! s'écria Samuel. Albert et moi, nous savons parfaitement conduire, et la barque chavirait-elle, nous savons nager pour quatre.

Mademoiselle Dubois interrogea Albert du regard.

(La suite au prochain numéro.)

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 39^{ie} livraison.

Quito (République de l'Équateur), par M. Ernest Charbon, 1862. — Texte et dessins inédits.

» Recevez, mon cher Monsieur Piétri, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

» NAPOLÉON. »

— Un décret impérial, en date du 29 juin, porte que le nombre des médailles d'or à décerner aux lauréats de l'exposition sera porté de dix à douze, et le nombre des mentions honorables, dans le même ordre de récompenses, de vingt à vingt-quatre.

— C'est prématurément que plusieurs feuilles de Paris assignent telle ou telle date, tantôt le 15 ou le 22 juillet, tantôt le 29 juillet ou le 4 août pour les élections des conseils généraux. Rien n'est décidé à cet égard dans les régions officielles. La convocation des électeurs est subordonnée à la clôture des travaux parlementaires et l'on ne saurait exactement dire, en raison des incidents financiers ou politiques, à quelle époque ils se termineront. La vraisemblance est que les scrutins s'ouvriront dans la première quinzaine d'août. La session des conseils serait alors ajournée au 10 ou au 15 septembre.

— Les mêmes journaux parisiens avec leur aplomb habituel, annoncent que M. Leplay, secrétaire général de la commission de l'Exposition universelle, est nommé sénateur. Il y a ce léger inconvénient, que le nombre des sénateurs est limité par l'article 19 de la Constitution, et qu'aucune place n'est vacante au palais du Luxembourg. M. le comte Walewski a occupé le seul fauteuil qui restait libre.

— Au centenaire de St-Pierre, il y a des évêques de toutes les parties du monde excepté de la Russie. En effet, un rescrit du Czar interdit le voyage de Rome à l'occasion de cette solennité, à tous les prélats catholiques de l'Empire.

— Ce n'est pas M. Jules Favre, c'est M. Emmanuel Arago qui défendra Berezowski, devant la cour d'assises de la Seine.

— On parle à nouveau de la conversion des obligations mexicaines en titres de rente 3%. La soule à payer serait de 135 francs.

— Il paraît assuré que le gouvernement chinois va ouvrir tous ses ports au commerce européen. Ce serait une mesure du plus haut intérêt pour l'industrie française.

— On écrit de Verdun : « Malgré les indices pacifiques, les travaux militaires ne discontinuent pas ici. On façonne en ce moment, pour l'usage de l'artillerie et du génie, dix mille chênes et hêtres coupés, avant la conférence de Londres. Les artilleurs continuent leurs embrasures autour de la place; seuls les travaux des palissades ont été suspendus. »

— Deux nouveaux journaux vont paraître à Paris : l'Intérêt public fondé par des députés de la gauche; la Réforme sociale, dirigée par M. Leplay, commissaire général de l'Exposition.

Pour extrait : A. Layrou.

LEXXII^e CONCILE ŒCUMÉNIQUE

Ce n'est qu'un projet encore, un projet dont l'exécution ne saurait avoir lieu avant quinze ou dix-huit mois; eh bien! déjà la discussion s'ouvre, la controverse s'établit non-seulement en France, mais en Italie, en Espagne, dans toute l'Europe. Nous estimons que c'est un peu de hâte quant à l'objet même de ces grandes assises ecclésiastiques; mais nous leur trouvons au plus haut degré le mérite de l'opportunité.

Ainsi que le fait remarquer une feuille conservatrice, Pie IX ne veut pas trancher par son autorité seule, les controverses qui divisent le monde religieux. Il reprend la grande tradition celle des siècles où le christianisme était le plus puissant et le plus respecté. Il s'entoure d'une assemblée à laquelle accourront les évêques de toutes les parties du globe; ceux qui vivent au milieu d'un pays exclusivement catholique comme l'Espagne; ceux que la liberté des cultes et des opinions oblige à une lutte incessante, comme en France, ceux à qui le contact journalier des dissidents fait comprendre la nécessité d'une réciprocité tolérante, comme en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, ceux enfin, que leur dévouement a poussé dans ces contrées lointaines déshéritées jusqu'à ce jour de civilisation et de christianisme, et qui nous font voir ce que nous serions nous-mêmes, nous si fiers de la supériorité de nos lumières, sans l'impérissable bienfait de l'Évangile.

Du reste, malgré les assertions, pour le moins irréfutables, de certains journaux, le futur concile demeurera étranger aux questions politiques. Il suffirait pour le prouver de rappeler qu'en vertu de la tradition les princes temporels sont invités à y assister en personne ou par ambassadeurs. Il ne s'agira, on peut l'affirmer d'avance, que de questions de dogme et de discipline.

Ces questions sont nombreuses, et la plupart, depuis le concile de Trente, n'ont pas reçu de solution définitive. Pour ne céder que plusieurs

points de controverse, le mariage civil, en 1563, date de la dernière assemblée œcuménique, le mariage civil n'avait pas encore été introduit dans la législation française, ni dans celle de l'Italie; la liberté de conscience n'avait pas non plus été adoptée par les gouvernements qui l'ont proclamée depuis sans l'avoir formellement approuvé, l'Église catholique a pourtant reconnu le mariage civil, puisque ses ministres sont autorisés à le bénir; et même, d'après la législation française, ils ne peuvent procéder à la célébration du mariage religieux que lorsque les époux exhibent l'attestation que le mariage civil a été préalablement accompli. Le futur concile n'aura donc pas besoin de sortir de la sphère religieuse pour revêtir une grande importance doctrinale et pratique. Les discussions, les résolutions prendront plusieurs années, durant lesquelles Rome sera placée, de fait, sous la protection collective de tous les États catholiques. Qui sait si cette sécurité absolue, puis le cours des événements, n'amèneront pas la désirable réconciliation de la Papauté et de l'Italie? ...

LAFFITE.

Bulletin Agricole

Voici déjà une chose assurée : la récolte des prairies. Elle est abondante partout et de qualité supérieure. Le cultivateur est embarrassé de fourrage; il voudrait bien l'être aussi de blé d'abord, de vin ensuite, mais l'incertitude subsiste sous ce double rapport. Au moins peut-on compter sur une favorable campagne pour les étables et les bergeries, ce qui revient à dire que le bétail sera abondant et les prix sortables. La pénurie momentanée des produits s'explique par la cherté de la nourriture et par les chances de l'élevage. Le premier inconvénient disparaît, les fenils étant pleins jusqu'à la toiture. Reste le second. On y obvierrait en développant le service vétérinaire. Nous ne trouvons pas qu'il y ait trop d'écoles de médecine pour les gens; mais on conviendra que deux seulement, Alfort et Lyon, ce n'est pas assez pour les bêtes.

On continue, dans les pays de vigne et de blé, à se plaindre de la température. Des pluies intenses, des nuits froides, cela ne profite ni à l'épi laiteux ni au raisin en fleur. Les grands vents ont amené du versag dans beaucoup de localités. Heureusement que la terre n'est pas trop mouillée et que la maturation pourra se faire tout de même; mais c'est toujours un préjudice sérieux.

Par ces motifs, puis aussi à cause de la faiblesse marquée des apports, les mercuriales ont repris de la fermeté depuis une semaine. A Paris, les farines sont à 70 même 70 50 (les 157 kil.) Les bons blés marchands de 42 à 43 (les 120 kil.) Les seigles de 25.50 à 26 (les 115 kil.) Les orges de 22 à 23 (les 100 kil.) Les avoines de 25.50 à 26 (les 100 kilog.) Il y a pour cette dernière, beaucoup de rouille dans diverses contrées.

Le marché provincial tiend à la hausse, sur tout dans le midi, ce qui n'est pas un indice en faveur de la récolte engrangée. De l'étranger les avis sont divers. L'Allemagne tient les prix fermes, ainsi que l'Angleterre; il y a de la faiblesse en Hollande et en Belgique où les réserves paraissent assez importantes. Marseille et le Havre reçoivent du Levant et du Nord quelques chargements retardataires.

Nous le répétons, le vigneron n'est pas sans inquiétude. La floraison s'est assez bien passée, mais la grenaison laisse à désirer. Le fruit, peu nombreux, est grêle. Il faudrait un soleil persistant; or, la température est plutôt celle de la Chandeleur que de la St-Jean. Il n'est donc, pas surprenant que le cours des vins soit accentué tant à Bercy et à l'entrepôt que sur les lieux de production. Les spiritueux sont calmes. On cote à Paris les 3/6 betterave de 59 à 59.50 (l'hect.) Languedoc 87. Dans les Charentes, les eaux-de-vie se cotent : fins bois 120; petite champagne 135 (l'hect.) Les pays vignobles s'occupent beaucoup plus qu'on ne semble le supposer à Paris, de la réduction des taxes d'octroi proposée par un amendement au budget. Cette mesure, si utile à la classe ouvrière, accroîtrait la consommation dans une proportion considérable.

La coupe des colzas annonce décidément une récolte médiocre. Aussi les cours sont-ils raffermis. Sur place de Paris, la marchandise est demandée à 95 (les 100 kil.) Graine 22 à 24 (l'hect.)

On signale quelques affaires relativement aux sucres. Le brut indigène fait 57 (les 100 kil.) Le raffiné de 125 à 127, selon mérite.

La semaine a été assez satisfaisante, sur le marché central, pour les expéditeurs de bétail. Cependant les fortes espèces se sont mieux placées que les moutons. Sceaux et Poissy ont reçu 4,700 bœufs et 37,000 moutons. Ce dernier chiffre explique pourquoi les acheteurs se sont montrés difficiles. A La Chapelle, jeudi,

il a paru 2,900 porcs seulement, soit 5 à 600 de moins que la dernière semaine. Aussi la vente a-t-elle été rapide et les prix avantageux. En moyenne 1.50 (le kilo) Il y a moins de demandes en détail pour l'Angleterre. Les cours à Londres sont les mêmes que sur nos marchés français.

A l'égard des laines, on a de la difficulté à établir les cours. Ici, de la baisse, là, de la hausse du jour au lendemain. Le Berry fait de 1.80 à 2 fr. (le kil.) La Champagne obtient de 4.80 à 5.40 pour les laines lavées à dos, belles sortes.

Pour extrait : A. Layrou.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
7	Diman.	s Irénée.	
8	Lundi.	s Elisabeth.	Albas, Lacapelle-Marival, Bastide-Murat.
9	Mard.	Prodi. de la V.	
10	Merccr.	ss 7 fet s R. et S.	Cajarc.

● N. L. le 1, à 9 h. 58 m. du soir.
 ● P. Q. le 8, à 5 h. 41 m. du soir.
 ● P. L. le 16, à 8 h. 5 m. du soir.
 ● D. Q. le 31, à 4 h. 53 m. du soir.
 ● N. L. le 31, à 4 h. 54 m. du matin.

M. le Préfet du Lot a reçu, pour être transmis à l'Empereur, les Adresses des conseils municipaux dont les noms suivent :

Escamps, le Bouyssou, Fourmagnac, St-Maurice, Calès, Cavagnac, St-Michel-de-Bannières, Lavergne et l'Instituteur, Milhac et l'Instituteur.

M. le Préfet a reçu également les Adresses : Des instituteurs des cantons de Bretenoux, St-Céré, Livron, Latronquière, Lacapelle-Marival, Figeac (Est), Figeac (Ouest); de l'huissier de la Justice de Paix de Luzech; de l'instituteur de Pescadoire, des fonctionnaires de l'administration des tabacs en résidence à Prayssac, des conducteurs des ponts et chaussées du département, du vérificateur des tabacs à Martel, de l'instituteur de Bagat, de l'instituteur et des élèves de l'école communale de Cieurac, des fonctionnaires des tabacs en résidence à Cajarc, de l'instituteur de Lissac, du contrôleur des contributions directes à St Céré, de l'instituteur et des élèves de l'école communale de Pinsac.

Favorisées par un temps superbe, les processions de l'octave de la Fête-Dieu ont eu lieu, dimanche, dans toutes les paroisses de la ville. D'élégants reposoirs avaient été dressés sur leurs parcours. On a surtout remarqué celui de Saint-Barthémy, élevé par les soldats du 83^e, où M. le Supérieur du Grand-Séminaire a donné la bénédiction à la foule nombreuse qui se pressait, recueillie, au pied de l'estrade. La musique des élèves du Collège des Petits-Carmes accompagnait la procession.

Par décision de Monseigneur : M. Rispal, curé de Fages, a été nommé curé de St-Pierre-Lafeuille.

M. Ollier, vicaire au Vigan, a été nommé curé de Saint-Clair.

La foire de Cahors, 1^{er} juillet, n'a pas été belle. Il y avait peu de monde; les gens de la campagne étaient retenus aux moissons. Il s'y est fait peu d'affaires : 314 bœufs ont été amenés, peu se sont vendus; il n'en figurait pas de gras. Les chevaux, les mulets, les ânes y étaient en petit nombre. Point de porcs gras. Les maigres, au nombre de 4 à 500, se sont en partie vendus. Les moutons (on en comptait environ 600), se sont vendus, poids vifs, 65 à 70 centimes le kilogramme. — 408 hect. de blé étaient en halle, il s'en est vendu 396 au prix moyen de 24 fr. 15 c. Baisse, 2 fr. 77 c. sur la foire de juin. Sur 239 hect. de maïs portés également à la halle, 89 se sont vendus à 12 fr. 47 c. Baisse 25 c. sur le cours de la dernière foire.

Une somme de 12 fr. a été perdue ou soustraite, lundi dernier, sur la foire de Cahors, au préjudice du sieur B., marchand de blé.

THÉÂTRE DE CAHORS.
DIRECTION DE M. GÉRARD DE BEER.
Jeudi 4 juillet 1867.
RELACHE
Pour les répétitions de
LA BELLE HÉLÈNE.
Opéra bouffe en trois actes, musique d'Offenbach.
AVIS. — L'administration à l'honneur d'informer le public, qu'à dater d'aujourd'hui, on peut se procurer au bureau de location du théâtre des billets pour les loges et des premières, pour la première représentation de LA BELLE HÉLÈNE, qui doit avoir lieu le 11 juillet prochain.

Mardi 9 juillet 1867, à la Salle de la Mairie, au Bénéfice de M. CHARLES, ex-artiste du Théâtre :

Grand Concert

Vocal et Instrumental, avec le bienveillant concours de M^{me} C., pianiste; de M. S.-S., violoncelle, et de M. L., violoniste (pour la partie instrumentale), et de MM. Cahuzac, Veyre, Millierat, Pezet (pour la partie vocale). L'affiche du jour donnera les détails.

Organisation du service des correspondances entre Cahors et les bureaux de poste du département.

NOMS des BUREAUX	HEURES de départ de Cahors (1)		HEURES d'arrivée à destination		HEURES de départ pour Cahors (1)		HEURES d'arrivée à Cahors	
	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
Albas	9	15	2	15	9	30	2	45
id.	11	15	7	15	7	30	2	30
Bastide-Murat (la)	2	30	6	30	1	30	5	30
Bretenoux	9	30	11	30	10	30	5	30
Cabrerets	10	30	2	15	7	15	6	30
Cajarc	10	30	6	30	9	45	5	30
Capelle-Banhac (la)	10	30	8	30	10	30	6	30
Capelle-Mariv. (la)	10	30	1	30	5	30	5	30
Castelfranc. (1 ^o)	9	15	11	30	11	45	2	45
id. (2 ^o)	11	15	2	15	9	30	2	30
Castelnau	9	30	1	30	3	30	6	15
Catus	9	15	3	30	8	30	2	45
id.	9	30	1	30	2	30	6	30
Cazals	9	30	5	30	9	30	2	45
id. (2 ^o)	9	30	11	30	11	30	6	30
Cressensac	9	30	1	15	6	30	5	30
Duravel	9	15	1	15	11	30	2	45
id.	11	15	4	15	9	30	2	30
Figeac	10	30	8	30	6	30	5	30
id. (2 ^o)	9	30	11	30	11	15	6	30
Frays-le-Gélat	9	30	6	30	10	30	6	30
Frays-le-Gourdon	9	30	6	30	10	45	5	30
Gourdon	9	30	2	30	2	30	6	30
id. (2 ^o)	9	30	11	30	11	30	2	45
Gramat	2	30	8	30	11	30	5	30
Labenque	10	30	12	30	3	15	5	30
id. (2 ^o)	9	30	11	30	11	30	9	30
Lauzès du Lot	10	30	4	45	12	15	6	30
Limogne	10	30	2	30	1	30	5	30
Livron	10	30	5	30	1	30	6	30
Luzech	9	15	2	30	9	30	2	45
id.	11	15	1	30	9	30	2	30
Marcillac	10	30	4	30	1	45	6	30
Martel (3)	9	30	8	15	7	45	5	30
Montcuq	3	30	6	30	3	30	6	15
Montfaucon	2	30	3	30	1	15	5	30
Payrac (3)	9	30	4	30	9	30	5	30
Pélagay	2	30	4	30	3	30	5	30
Puy-l'Évêque (1 ^o)	9	15	12	15	11	30	2	45
id. (2 ^o)	11	15	3	30	9	30	2	30
Quatre-Routes	9	30	10	30	8	30	5	30
Rocamadour	2	30	4	30	7	30	5	30
Salviac	9	30	4	30	9	30	2	45
id. (2 ^o)	9	30	11	30	11	45	6	30
Souillac (3)	9	30	6	30	6	30	5	30
Soucyrac	9	30	5	30	9	30	5	30
St-Céré	9	30	12	30	6	30	5	30
S-Germain de B.A.	9	30	5	30	9	30	5	30
St-Géry	10	30	1	30	4	15	6	30
Tronquière (la)	10	30	5	30	9	30	5	30
Vayrac	9	30	10	15	8	15	5	30

(1) NOTA. — Les heures de départ sont celles de la dernière levée de la boîte de chaque bureau.

(2) Le bureau de Cahors n'expédie qu'une seule dépêche par jour à ce bureau; mais il en reçoit deux.

(3) Après le départ du courrier de Souillac à St-Denis (station), les habitants de Martel, Souillac et Payrac peuvent envoyer des lettres à destination de Cahors par la voie de Gourdon. Ces lettres parviennent à Cahors le lendemain à 2 h. 45 (courrier de Libos), et gagnent une avance de quatre heures sur celles expédiées par la voie ordinaire.

Nous reproduisons avec plaisir le paragraphe suivant, extrait du Rapport sur les vins, du Concours régional d'Albi :

M. Sabrié (Pierre), de Cahors, a exposé du vin de l'année 1845; nous félicitons M. Sabrié sur la finesse de son vin; lui seul eût pu disputer la médaille d'or à son similaire; le jury a regretté d'être si réduit dans le nombre de médailles d'or mises à sa disposition; nous avons donc donné la médaille d'argent à M. Sabrié.

Nous avons reçu, sur l'incendie de Parnac, les détails suivants, qui nous manquaient pour le Journal de samedi :

« Parnac, 30 juin 1867.
« Mercredi dernier, 26 juin, vers deux heures de l'après midi, quelques personnes aperçoivent tout-à-coup au village du Port-de-l'Angle, une épaisse fumée, qui tourbillonne dans les airs. Elles accourent, et voient que la maison de Jean Rastelly, menuisier, est en feu. Personne ne se trouvait alors dans cette habitation : le mari était parti, le matin, pour aller travailler dans un autre village; son épouse était allée laver du linge.

« On ouvre violemment les portes de cette maison, qui n'a qu'un rez-de-chaussée et un galetas. Les flammes dévorait avec rapidité le galetas et la toiture. De toutes parts les habitants des villages voisins arrivent. M. Laurant, Juge de paix du Canton de Luzech, qui habite un village voisin, sur la rive opposée du Lot, était accouru sur le lieu du sinistre; il déploie son zèle intelligent pour diriger les secours. Plusieurs membres de l'autorité locale sont aussi présents, et ils prêtent leur concours empressé. Tous rivalisent d'ardeur et de dévouement. Les uns travaillent à sauver une partie des meubles. Les autres apportent de l'eau d'une citerne voisine. Les plus intrépides ont escaladé les murs, pour ouvrir la toiture, et jeter de l'eau, à mesure qu'elle arrive, sur le terrible élément.

« On parvient enfin à triompher de l'incendie et à préserver la maison voisine. Mais le feu avait fait de désastreux ravages; et la maison incendiée ne présente plus que des ruines fumantes.

« Cette habitation se composait de deux pièces au rez-de-chaussée, où logeait la famille Rastelly, et d'une troisième pièce, servant à un atelier de menuiserie. Les planchers, la toiture, la provision de planches et autres bois, esobjets divers qui étaient dans le galetas et dans l'atelier de menuiserie, ont été la proie des flammes.

» Dans la matinée, on avait fait du feu, pour une petite lésive, à la cheminée de la cuisine. Quelque étincelle a dû pénétrer dans le galetas, soit par la toiture, soit par le plancher, et a ainsi communiqué le feu aux matières légères et inflammables qui se trouvaient dans cette partie de la maison.

» Le propriétaire était assuré pour une somme de 6,300 francs à la Compagnie *Le Pénnix*.

On nous écrit de Vayrac :

Ici on est sur le point de commencer à moissonner les froments.

Généralement on ne peut rien préciser de certain sur le résultat de la récolte; d'un côté, on voit des enclos bien fournis en blé; ailleurs, d'autres laissent à désirer.

Sur certains terrains la température de l'année a été favorable à la réussite des céréales, tandis que sur d'autres la récolte se présente assez étiolée.

Le seigle moissonné sur le terrain alluvionnel de la vallée de la Dordogne ne donne pas à espérer de bons résultats; l'épave est léger et mal garni.

Mais le seigle qui fait plus de la moitié de la récolte d'hiver sur cette nature de terrain, attendu qu'il alterne avec le chanvre, ne forme pas le cinquième ni même le dixième des récoltes d'hivers à assolement triennal, là, l'utilité qu'on retire de la paille du seigle est plus considérée que le bénéfice du grain.

Généralement, le prix élevé du blé, repose actuellement moins sur les appréhensions d'une récolte médiocre pendente, que sur la rareté de celle de l'an dernier.

A nos marchés hebdomadaire, la vente du blé de toute espèce est moins active attendu que ces marchés ne servent qu'à approvisionner un rayon assez restreint, mais aux foires de quinzaine la vente du grain y est plus soutenue; ces foires servent à approvisionner des marchés du Cantal et de la Corrèze.

A notre foire du 1^{er} juillet, le prix du froment le plus beau a atteint 28 fr. 50; prix moyen 27 à 27,50; seigle 16 à 18 fr., maïs 16 à 17 fr., etc, le tout à l'hectolitre.

Le prix de la laine s'est maintenu au cours des précédentes foires, de 2 fr. à 2 fr. 40 le kilo.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Décès.

- 29 juin Albert (Henri), 4 mois, rue Chanterrie.
- 30 — Darnis (Blanche) 2 jours, rue des Boulevards.
- 30 — Hamm (Michel), fusilier au 83^e de ligne, 31 ans, célibataire, hospice.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 juin 1867.

- 17 versements dont 3 nouveaux 2,005 78
 - 7 remboursements dont 1 pour solde 2,756 88
- Pour la chronique locale : A. Layton

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :

Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance,

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Faits Divers

Aux termes des articles 1 et 3 de la nouvelle loi, toutes les anciennes monnaies d'appoint en argent, de fabrication française, au titre de $\frac{900}{1000}$ doivent être retirées de la circulation, avant le 1^{er} janvier 1869, et remplacées par des pièces veuves de même module et de même valeur, au titre de $\frac{833}{1000}$.

En conséquence, il a été prescrit aux comptables de deniers publics de retenir toutes les pièces à démonétiser que le mouvement des opérations amènera dans leur caisses, c'est-à-dire les anciennes pièces françaises de 2 fr. et celles de 50 et 20 centimes autres que celles fabriquées en 1864 portant sur la face, la tête laurée de S. M. l'Empereur, et au revers, la couronne Impériale.

Les nouvelles pièces de 2 fr. et de 1 fr. porteront sur la face la tête laurée de Napoléon III, et, au revers, l'écusson Impérial, avec l'énonciation de leur valeur et de l'année de la fabrication.

CONSEILS AUX MOISSONNEURS.

Souvent les cultivateurs, à l'époque des chaleurs, portent aux champs, avec eux, une cruche d'eau dans laquelle ils ont mis tremper un morceau de pain grillé, ou bien à laquelle ils ont ajouté du vinaigre, un peu d'eau-de-vie, ou ce qui serait encore préférable, un peu de café noir. L'addition d'une petite quantité d'eau-de-vie diminue la fadeur de l'eau, l'empêche de produire des coliques, le gonflement du ventre elle diminue la disposition aux sueurs. Celle du café noir a les mêmes propriétés, à un degré plus élevé; elle tend, en outre, à donner plus d'activité aux mouvements et, dans les pays marécageux, à préserver de la fièvre d'accès.

En Algérie, les fièvres sont devenues trois fois moins nombreuses parmi nos soldats depuis qu'on leur donne, chaque jour, au lieu d'eau-de-vie ou de vinaigre à mettre dans leur eau, une ou deux rations de café noir.

La dépense que déterminerait pour les cultivateurs l'addition d'un peu de café noir à leur boisson serait certes compensée par la conservation de leur santé et par la plus value de leur travail.

On lit dans la *Gazette des Campagnes* :

« Les nouvelles qui accusaient la perte d'une forte partie de la vendange, par suite des grêles et des gelées survenues du 22 au 25 mai, sont confirmées dans un grand nombre de contrées, notamment dans les Charentes et dans

l'Auvergne. Mais on estime que ce désastre, arrivé avant le mois de juin, serait en partie réparable si le temps devenait beau et restait beau pendant tout l'été. Les vieux vigneronniers aiment à se rappeler, à ce sujet, qu'en 1825, année d'or pour le vin, les vignes subirent la grêle et la gelée à pareille époque, et que le fruit qui surgit ensuite, favorisé par un été splendide, donna un vin qui a fait époque dans nos annales viticoles. »

BRUITS DE RÉSURRECTION.

Ainsi que Lazare, la Pologne ressuscitera. Si ce n'est dans trois jours, ce sera dans trois ans ou dans trois lustres; mais le fait est sûr. Ayant cette inébranlable conviction, nous accueillons avec une certaine crédulité les rumeurs qui la transforment en espérance. Tel est le cas pour des informations arrivées de Vienne ces jours-ci et d'après lesquelles, durant leur séjour à Paris, l'Empereur de Russie et le roi de Prusse auraient posé, de concert avec l'Empereur Napoléon, les bases d'une reconstitution de l'ancien royaume de Pologne.

Le roi de Saxe en serait titulaire. La Russie donnerait le duché de Varsovie; la Prusse renoncerait au Grand-duché de Posen, l'Autriche céderait la Galicie. Dans cette combinaison, la Saxe reviendrait à la Prusse, la Russie recevrait le pays des Ruthènes; l'Autriche obtiendrait pour dédommagement la Bosnie et l'Herzégovine.

Et la France ? Il est à présumer qu'elle aurait sa part dans les arrangements mêlés de politique et de géographie. On ne peut pas tout révéler en un jour. Ce qui est resté dans l'écritoire du correspondant en sortira. Nous nous empressons de donner le *post-scriptum* de sa lettre.

Pour extrait : A. Layton.

Revue Libérale

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET FINANCIÈRE
Sommaire du n° 6.

- Alceste à la cour..... Jules Janin.
- Démocratie et liberté, par M. Emile Olivier..... H. Mille-Noé.
- Le salon annuel de 1867..... Amédée Cantaloube.
- Auguste, sa famille et ses amis, par M. Beulé, de l'Institut..... Emmanuel Longin.
- La législation de la presse en France J. Renaud.
- David Livingstone, voyageurs en Afrique..... Rich. Cortambert
- Origines de la Grèce (Suite et fin)..... Gabriel Rodier.
- Les dissidents de l'Exposition..... Hippolyte Babou.
- La représentation d'Hernani..... Benjamin Gastineau
- Variétés..... X.
- Chronique politique..... X.
- La quinzaine..... X.

Les souscripteurs au *Journal du Lot*, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Par acte reçu par Mes Farrie et Fourniers, notaires à Souillac, le 13 juin 1867, il est établi pour dix ans une société en commandite par actions entre M. Gary, de Blazy, commune de Souillac, connu seul gérant responsable, d'une part, et toutes personnes qui deviendront propriétaires d'actions de la Carderie, Filature, Tissage, Teinturerie, et, dont le siège est à Blazy. (Extrait du *Gourdonnais* du n° 1030).

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Etude de M^e Gabriel Dussert, avoué, à Figeac. Le 17 juillet 1867, à deux heures du soir, il sera procédé au tribunal de Figeac, aux enchères des immeubles d'Antoinette Colomb, épouse Calmette. Ces biens seront vendus en deux lots. Mise à prix du 1^{er} lot, 1,500 fr.; 2^e lot, 2,400 fr. (Extrait du *Mémorial de Figeac* n° 167)

Etude de M^e Vival, avoué à Figeac, Le 26 juillet 1867, à huit heures du matin, au tribunal de Figeac, il sera procédé à la vente des biens saisis à Gérard Delverin, de Figeac.

MÊME ÉTUDE.

Le même jour, à deux heures de l'après-midi, au tribunal de Figeac, il sera également vendu aux enchères les biens des mineurs Granier.

Etude de M^e Bétulle, avoué à Figeac.

Purge d'hypothèques

Le 8 juillet 1866, le sieur Géraud Cavaillac, acquies par acte passé devant M^e Laccarière notaire à Fons, du sieur Pierre Boutarie, un moulin, une maison, etc. Copie de cet acte a été signifié à M. le Procureur impérial, et aux parties intéressées. (Extrait de *l'Echo du Quercy*, n° 26).

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris :

- Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
 - ix mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
 - Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
 - Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)
- L'avenir national se vend dans les gares de ch. de fer

L'ÉTENDARD

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN PARAIT DEPUIS LA FIN DE JUIN.

Rédacteur en chef : AUGUSTE VITU

Bureaux : 8, rue des Vieux-Augustins, 8, à Paris

ABONNEMENT D'UN AN

54 fr. pour Paris. — Départements, 60 fr.

Trois mois 46 fr. LE TEMPS Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEETZER

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non signés : A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

DE J.-U. CALMETTE A CAHORS.

- LE DIABLE A PARIS, Paris à la plume et au crayon — 550 Dessins de GAVARNI, 450 de GRANDVILLE, texte par BALZAC, ALFRED DE MUSSET, NODIER, SAND, etc., etc. — 400 livraisons, grand in-8°, à 10 cent. ou 40 fascicules à..... 4 fr. 40
- HISTOIRE DE FRANCE, populaire, par HENRI MARTIN, illustrés de 500 dessins, — 200 livraisons à 10 cent., soit 20 séries à..... 4 fr. 40
- GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE et de ses Colonies par JULES VERNE et THÉOPHILE LAVALLÉE — illustrée de 110 gravures, par CLERGEY et RIOU — et 110 cartes, par CONSTANT et SÉDILLE, formant 110 livr. à 40 c. ou 10 séries à..... 4 fr. 40
- HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. THIERS, 20 séries illustrées par le même, à..... 4 fr. 40
- HISTOIRE DU CONSULAT, 7 séries, (complet) à..... 4 fr. »
- HISTOIRE DE L'EMPIRE, par le même — 28 séries à 4 fr. 40 cent., les séries 1 à 20 sont parues..... 4 fr. 10
- HISTOIRE DES GIRONDINS (complète), 20 séries à..... 4 fr. 10
- DICTIONNAIRE LAROUSSE — séries parues, 4 à 64, à..... 4 fr. »
- FABLES DE LAFONTAINE, illustrée par DORÉ, séries parues 1 à 35..... » 10
- HISTOIRE DES CHIENS CÉLÈBRES, livraison 1 à 40 à..... » 10
- MAGASIN PITTORESQUE — juin, l'année..... 6 fr. 50
- MUSEE DES FAMILLES — mai, l'année..... 6 fr. 50
- DICTIONNAIRE DE MATHÉMATIQUES appliquées 1 et 2 fascicules à 3 fr. 50
- MEMOIRE DE GUIZOT, tome 8^e et dernier à..... 7 fr. 50
- DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par LITTRÉ, fascicules 1 à 12 à..... 3 fr. 50
- MERVEILLES DE LA SCIENCE, par FIGUIER, livr. 1 à 12 à..... 4 fr. 1

TONIQUE S'AMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALECTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.

ENTREPOTS PRINCIPAUX :
Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9. Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINTEL

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir.



Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

MARBRERIE ITALIENNE DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

Une des branches les plus intéressantes de la SCIENCE MÉDICALE MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE

- Les trois ouvrages du D^r JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale :
- 1^o Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme; 1^{er} édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 504 fig. anatomiques.
 - 2^o Traité d'Épuisement prématuré; quatrième édition, 1 volume de 626 pages.
 - 3^o Traité des Maladies des Femmes; 1 volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie.
- Chaque ouvrage, 5 fr.; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, D^r JOZAN, 182, rue Rivoli; ANIÈRE, édit., 4, rue Dupuytren, et les princip. libraires. Avec ces ouvrages les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharm. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Aff.)

A LOUER

1 UN APPARTEMENT

AU 2^e ÉTAGE

2^o UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

POUR ENLEVER LES TACHES

DE SUITE ET SANS ODEUR DE MÉDAILLES D'OR

EAU ECARLATE EXTRAIT ECARLATE

F^o DE LA M^o DE BURDEL & C^o F^o DE LA M^o R^o S.M. L'EMPEREUR PARIS D'ANGLETERRE DEPOTS dans les Bonnes Maisons Paris France Etranger.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTON.

A VENDRE

1^o UN FOND DE CAFÉ,

consistant en Ustensiles de toute sorte, tels que : Glaces, Tables, Billard, liquors première qualité, etc. ;

2^o UNE VIGNE,

sise à Rocabilère, d'un bon rapport. — Dans cette Vigne, se trouve une petite Maison très propre, un Pigeonnier, une Fontaine d'eau excellente, et un Jardin.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Justin BORIE, qui en est le propriétaire et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE

Un fonds de MAGASIN de CHAPELIER, le seul dans la localité, à Albas (Lot), canton de Luzech. Bonne clientèle, belle marchandise, parfaitement situé sous l'hôtel-de-ville, sur la place publique.

On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M. Bergogne, à Albas.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise au fond du Fossés, en face la rue Brives. — Cette maison se compose d'une Cave, d'un Magasin d'Épicerie, aussi à vendre, et d'une arrière-magasin servant de cuisine; — d'un 1^{er} et d'un 2^e étages, composé chacun de deux pièces, et d'un grand Galetas.

S'adresser, pour avoir des renseignements à M^e Labie, notaire, ou à Delsol, Antoine, qui en est le propriétaire. — Les plus grandes facilités seront données pour le paiement.